

FMBSH
RM121
T73
E.14

TRAITEMENT
DES
MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX

PREMIÈRE PARTIE
MÉNINGES — CERVEAU — MOELLE

CHAPITRE PREMIER
NOTIONS PATHOLOGIQUES ET INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES GÉNÉRALES
SUR LES
MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX

PAR
A. JOFFROY, et Ch. ACHARD,
Professeur à la Faculté Agrégé à la Faculté
Médecin de l'Asile Sainte-Anne. Médecin de l'hôpital Tenon.

I

Notions de pathologie.

Les maladies du système nerveux reconnaissent des causes semblables à celles des maladies de tous les autres appareils. Cependant une obscurité particulière enveloppe l'origine de la plupart d'entre elles, et leur pathogénie est assurément l'un des chapitres les moins avancés de la médecine. C'est qu'en effet, le système nerveux étendant son action sur tous les organes et subissant, d'autre part, l'influence de chacun d'eux, les troubles qu'il éprouve peuvent se manifester par

des phénomènes cliniques extrêmement disparates et relever aussi des origines les plus diverses. Il en résulte une difficulté particulière pour préciser le point de départ du processus morbide et la filiation des accidents.

Parmi les causes déterminantes des maladies nerveuses, le *traumatisme* est l'une de celles dont l'action est le plus évidente ; mais son rôle est assez restreint, et parfois le traumatisme n'agit que comme une cause occasionnelle, qui vient révéler, en l'exagérant, un état pathologique demeuré latent jusque-là.

L'*infection* est, sans nul doute, un facteur important de ces maladies. Toutefois la part exacte qui lui revient dans leur pathogénie est souvent difficile à établir : c'est le cas notamment quand il s'agit de ces conséquences lointaines, qu'on hésite à rattacher à des accidents à longue portée de la maladie infectieuse ; c'est aussi le cas des troubles qui ne sont liés à aucune lésion matérielle, ou qui relèvent de lésions dépourvues de spécificité anatomique. Quoi qu'il en soit, la syphilis, la tuberculose, si le champ de leur influence n'est pas aussi vaste que l'ont admis certains auteurs, comptent parmi les mieux connues des causes de cet ordre, et leur rôle est évident et indiscutable dans les cas où elles agissent directement sur le système nerveux par leurs productions spécifiques, gommes et tubercules.

C'est l'*intoxication* qui paraît être la cause déterminante la plus générale des affections nerveuses. Déjà les poisons d'origine externe, l'alcool au premier rang, le plomb, l'arsenic, la morphine, etc., tiennent une place fort importante dans le développement des lésions nerveuses périphériques et de divers troubles cérébro-spinaux. Mais le rôle des agents toxiques s'étend bien au delà si, comme cela est vraisemblable, c'est par l'intermédiaire des poisons microbiens que les infections agissent le plus souvent, et si c'est également en des modifications toxiques des humeurs, en des intoxications par fermentations viciées du contenu gastro-intestinal en particulier, que se résume l'influence des troubles de la nutrition générale, des dyscrasies, de l'arthritisme, qui tient une

si grande place dans les antécédents morbides des sujets atteints d'affections nerveuses.

A ces causes il convient encore d'ajouter les *influences psychiques*, qui jouent un rôle considérable dans le développement des affections nerveuses et particulièrement des névroses et des vésanies. Fort souvent une violente émotion, agissant à la façon d'un véritable traumatisme moral, est la cause occasionnelle qui fait éclater ces maladies. Il en est de même de cette sorte d'imitation morbide qu'on appelle parfois la contagion nerveuse : c'est elle qui engendre les curieuses épidémies d'hystérie, de chorée, de tétanie.

Mais on se ferait une idée bien incomplète de la pathogénie des affections du système nerveux, si l'on bornait là les conditions étiologiques susceptibles de leur donner naissance. Le plus souvent, en effet, les causes que nous venons d'énumérer ne sont pas seules en jeu : d'autres circonstances, moins évidentes, exigeant en général de la part de l'observateur une enquête assez délicate, existent le plus ordinairement, qui, de longue date, ont préparé le terrain et auxquelles on doit accorder une influence puissante sur la genèse de la maladie. Ce sont les causes prédisposantes. La *prédisposition* est héréditaire ou acquise.

Héréditaire, la prédisposition névropathique peut transmettre de l'ascendant au descendant, soit une affection similaire, soit, plus souvent, une affection dissemblable. L'étroitesse de ces connexions morbides, la fréquence avec laquelle on retrouve cette prédisposition à l'origine de la plupart des affections nerveuses font dire que toutes ces maladies peuvent être envisagées comme les membres d'une même famille : la famille névropathique. Et ce n'est pas seulement par les commémoratifs, par l'existence d'affections nerveuses dans les antécédents héréditaires, que peut se révéler cette prédisposition névropathique : elle s'affirme aussi par un ensemble d'attributs physiques et psychiques qui marquent d'un sceau indélébile les sujets voués à ces affections et qui caractérisent les stigmates de la dégénérescence héréditaire.

Chez les sujets présentant ces tares névropathiques, la prédisposition est toujours prête à manifester ses effets. A l'occasion d'une maladie aiguë, d'une atteinte quelconque portée à la santé de l'individu, les accidents nerveux apparaissent, soit sous la forme de complications de la maladie provocatrice, soit sous la forme d'affections nerveuses proprement dites. Telle maladie générale, telle intoxication par exemple, où prédominent les manifestations nerveuses, doit cette forme particulière au terrain sur lequel elle se développe. Ainsi l'alcool exerce son action de façons très diverses suivant les sujets. Chez l'un, il ne produira que des troubles insignifiants; chez un autre, il déterminera de la gastrite et des accidents hépatiques; chez d'autres, enfin, en raison de la prédisposition particulière du système nerveux, il donnera naissance à des névrites, il engendrera l'épilepsie, il favorisera l'éclosion du tabès, de la paralysie générale ou de la démence, il provoquera la manifestation d'accidents hystériques.

La prédisposition nerveuse peut aussi s'acquérir. Le surmenage du système nerveux, dû à des défauts d'hygiène physique et morale, les infections et intoxications, en un mot toutes les causes capables de porter une atteinte quelconque à la nutrition du système nerveux peuvent créer une prédisposition au développement éventuel des maladies de ce système. Ces causes peuvent surtout renforcer l'influence héréditaire, dans des proportions telles qu'elles méritent de passer au premier rang parmi les facteurs de la prédisposition. Ainsi peut faire l'alcoolisme. De même la syphilis prépare admirablement le terrain pour le développement des maladies nerveuses non spécifiques, comme le tabès et la paralysie générale, à tel point qu'on a été jusqu'à la considérer comme la cause essentielle de ces affections. L'athrepsie, les maladies du jeune âge, survenant à une époque où le système nerveux n'a pas achevé son évolution, méritent aussi une mention particulière; elles créent pour les affections de cet ordre une prédisposition puissante et souvent méconnue.

En somme, le développement d'une maladie nerveuse est

quelque chose de complexe. La prédisposition existe, le plus souvent, sous la forme héréditaire, mais elle ne suffit pas à créer de toutes pièces la maladie, puisqu'elle existe aussi bien chez les sujets de la même famille qui seront atteints d'une autre affection du même groupe, ou qui resteront indemnes. La cause occasionnelle, qui est assurément la plus évidente, ne suffit pas davantage. La réunion de toutes ces influences est nécessaire pour constituer la maladie. De même, pour qu'un grain de blé germe et se développe, il ne suffit pas qu'il soit placé en terre; encore lui faut-il de l'humidité, de la chaleur, de la lumière, en un mot tout un concours de conditions favorables. Il n'en est pas autrement pour le développement des processus morbides. Une condition unique, fût-elle relevée avec une extrême fréquence dans les antécédents des malades, ne suffit pas à rendre compte de l'affection qu'ils présentent; c'est ainsi que, pour prendre un exemple, la syphilis, malgré le nombre des cas où elle figure dans les antécédents, ne saurait être, à nos yeux, considérée comme la cause directe et dominante du tabès et de la paralysie générale: son rôle est celui d'une cause adjuvante; elle prépare le terrain, favorise l'éclosion, mais ne fournit pas le germe.

L'action des causes morbides sur le système nerveux se traduit par deux ordres de troubles: les uns sont liés à des lésions matérielles: ce sont les *affections organiques*; les autres n'ont pas de substratum anatomique, ils relèvent seulement d'une modification fonctionnelle qui n'est pas appréciable par nos moyens actuels d'investigation: ce sont les *affections dynamiques*. Cette distinction se retrouve, à la vérité, dans la pathologie des autres organes, mais nulle part elle n'acquiert une plus grande importance qu'en neuropathologie. Nombre d'affections nerveuses, en effet, et non des moindres, appartiennent à la catégorie des troubles sans lésions: c'est la caractéristique du groupe considérable des névroses et des vésanies.

Les lésions du système nerveux présentent une particularité anatomique intéressante, qu'on ne retrouve pas au même degré dans celles des autres tissus: c'est le retentissement que

la lésion primitive détermine jusqu'en des points parfois très éloignés des organes nerveux centraux ou périphériques, sous la forme de dégénération secondaires. Une autre particularité anatomique, qui est liée intimement à la précédente et qui en découle naturellement, est la tendance à la systématisation qu'affectent les altérations dans les centres nerveux. Les notions nouvellement acquises sur la constitution des neurones rendent bien compte de ces particularités.

On conçoit combien ce retentissement des lésions dans une portion étendue du système nerveux peut d'emblée rendre grave et irrémédiable une altération parfois très limitée à l'origine, mais dont les conséquences inéluctables seront une destruction systématique d'une portion plus ou moins vaste des appareils nerveux secondairement affectés.

On conçoit aussi combien le pronostic et la thérapeutique sont intéressés à la distinction clinique entre les troubles organiques et les troubles dynamiques, quoique certains désordres fonctionnels, certaines névroses, certaines vésanies ne le cèdent encore en rien, par leur incurabilité, aux affections organiques, et que, par contre, certaines lésions matérielles, comme les névrites, soient susceptibles d'une réparation plus ou moins complète.

II

Indications thérapeutiques générales.

La thérapeutique des maladies nerveuses est encore bien imparfaite. C'est que l'incertitude qui n'a cessé de régner sur les causes de la plupart d'entre elles empêche qu'on puisse leur appliquer cette *thérapeutique pathogénique*, qui est comme le but idéal de la médecine et auquel on est parvenu déjà pour quelques autres parties de la nosologie.

Si l'on tente d'atteindre les causes des maladies nerveuses, on s'aperçoit bien vite qu'on ne peut aller fort loin dans cette voie. On peut tout d'abord s'efforcer d'éloigner d'un sujet qui semble prédisposé les occasions capables de faire éclore les

maladies nerveuses. Une éducation bien dirigée, une hygiène physique et morale sagement ordonnée, en vue de fortifier et d'équilibrer le système nerveux et de réaliser dans la mesure du possible le précepte de la sagesse antique : *mens sana in corpore sano*; enfin toutes les précautions capables d'éviter les incidents pathologiques, infections, intoxications, secousses morales, qui sont les causes déterminantes et occasionnelles les plus ordinaires des affections du système nerveux : tels sont les éléments fondamentaux de cette thérapeutique préventive. On peut faire de la sorte une prophylaxie fort utile sans doute, mais il faut avouer qu'elle ne constitue pas véritablement un traitement pathogénique, car elle reste forcément bien vague dans ses applications et convient à peu près aussi bien pour prévenir indistinctement toutes les maladies du système nerveux.

On peut encore essayer de s'attaquer non plus aux causes externes et contingentes, mais aux causes internes et préexistantes, au terrain même sur lequel vient germer la maladie nerveuse. C'est ainsi qu'on peut parvenir à modifier la prédisposition névropathique générale en s'inspirant toujours des mêmes principes que précédemment, et surtout au moyen de l'hygiène physique et morale. Mais là encore cette thérapeutique reste bien générale, elle ne vise pas l'élément spécifique et n'atteint pas le fond même de la maladie. Ce n'est qu'une thérapeutique indirecte.

Il est pourtant un moyen vraiment curatif et qui mérite le nom de traitement pathogénique : c'est la suggestion, telle qu'elle est employée pour la guérison des manifestations hystériques. La suggestion, en effet, s'inspire, en quelque sorte, du mécanisme qui a présidé au développement des accidents de l'hystérie, défaisant ce qu'avait fait la maladie d'une manière inverse par une suggestion autochtone. Seulement il faut bien reconnaître que la suggestion n'efface que les manifestations actuelles de l'hystérie. Elle ne guérit pas la modification originelle elle-même, qui subsiste, toujours prête à se révéler par de nouveaux accidents.